

Espèces	Nombre	Espèces	Nombre
Pingouin torda	3	Pluvier argenté	32
Guillemot de Troil	2	Grand Gravelot	14
Plongeon arctique	2	Courlis cendré	80
Grèbe esclavon	12	Courlis corlieu	23
Grand Cormoran	20	Tournepie	30
Cormoran huppé	4	Barge rousse	5
Héron cendré	2	Chevalier gambette	57
Bernache cravant	130	Bécasseau variable	140
Tadorné de Belon	30	Goéland brun	2
Macreuse noire	45	Goéland marin	7
Harle huppé	14	Goéland argenté	le plus commun
Huitrier-pie	160	Mouette rieuse	10

Dans l'île, nous avons noté :

Faisan	prairie centre Grande-Ile	Grive draine	prairies
Alouette des champs		Fauvette pitchou	roncier Grande-Ile
Pipit maritime	sur la côte	Pouillot véloce	ferme verger
Pipit farlouse	prairies et dunes	Roitelet tr. b.	ajoncs
Troglodyte	partout	Mésange bleue	partout
Accenteur mouchet	partout	Mésange charb.	partout
Traquet-pâtre	dunes, ouest Grande-Ile	Grimpereau des j.	pins
Rouge-queue-noir	dunes, ouest Grande-Ile	Linotte mélod.	arbres
Rouge-gorge	partout (arbres)	Pinson des arbres	partout
Grive litorne	Lande Pointe de Bretagne	Verdier	partout
Merle noir	partout	Chardonneret	prairies, fort
Grive mauvis	prairies	Bouvreuil	prairie
Grive musicienne	partout	Moineau domest.	près habitations

PROBLÈMES DE PROTECTION

LES CENTRALES NUCLEAIRES

Questions à l'usine atomique de La Hague

La S.E.P.N.B.C. qui a suivi la dernière conférence donnée par le C.E.A., à travers les comptes rendus de la presse locale, se réjouit de voir le C.E.A. s'ouvrir au public et fournir les taux de radioactivité qu'il libère dans l'environnement ; mais la S.E.P.N.B.C. souhaite que :

— qu'une information plus complète soit livrée à l'heure du tout-nucléaire, en particulier sur les recherches menées depuis 1968 par le laboratoire de Radioécologie marine, information à laquelle ont droit les populations de La Hague et de Cherbourg.

— que soient connues et publiées, comme en Angleterre pour l'usine de Windscale, les incidences des rejets de Strontium, Césium, Iode 131, Ruthénium... qui s'accumulent le long des chaînes alimentaires et aboutissent aux populations locales.

Le poisson pêché dans La Hague, étant vendu aux halles de Cherbourg et consommé dans la région, de même que le lait et la viande, de fortes concentrations de radioéléments à longue période risquent de se retrouver dans la chair et les os des habitants du Nord-Cotentin. Les usines traitant les algues risquent aussi de fabriquer des aliments gélifiants plus ou moins radioactifs.

La S.E.P.N.C.B. s'inquiète d'apprendre que les rejets seront multipliés par 30 lorsque l'usine atteindra sa pleine capacité, alors qu'elle a déjà

rejeté en 1973, 13 700 curies béta et que les normes autorisées sont de 45 000 curies par an (*Ouest-France* du 28-12-74, *La Presse* du 30-11-74, *La Manche Libre* du 15-12-74). Faudra-t-il alors gonfler proportionnellement les normes ? Comment ces normes ont-elles été déterminées ? Comment peut-on expliquer que les normes admissibles officielles soient de 5 Rem par an pour les travailleurs du nucléaire, de 0,5 Rem pour les habitants du voisinage et de 0,170 Rem pour la population française ? L'élasticité des normes est-elle fonction des besoins économiques plutôt que de la santé des populations et des travailleurs ? D'après le Physicien nucléaire américain John GOFMAN une dose de 1 Rem augmente toutes les formes de cancer de 2 % et la dose admise de 0,17 Rem n'est pas du tout inoffensive. L'Académie nationale des Sciences de New-York admet 30 000 cas de cancers supplémentaires par an et par Rem dans la population américaine. Le C.E.A. fait-il des recherches sur ces risques dans la région ?

La S.E.P.N.B.C. :

— craint que l'accroissement des risques de cancers, leucémies, malformations et dégénérescence cellulaire, liés à l'énergie atomique et en particulier, aux usines de retraitement qui en sont la phase la plus sale et la plus dangereuse pour l'environnement, soit pris à la légère à côté des intérêts économiques,

— regrette que l'information sur ces risques ne soit pas faite,

La S.E.P.N.B.C. :

— demande si La Hague doit être considérée comme un parc nucléaire, devant l'extension vertigineuse que semble prendre l'usine de Jobourg, qui compte retraiter 10 à 15 % des déchets mondiaux,

— s'inquiète de voir la saturation probable du site, du fait de l'accroissement incessant des déchets dû au développement des centrales nucléaires en France et la non-résolution du problème de leur stockage qui condamne La Hague au rôle de cimetière atomique mondial.

Le Bureau de la S.E.P.N.B.C. à l'unanimité.

Communiqué aux journaux locaux.

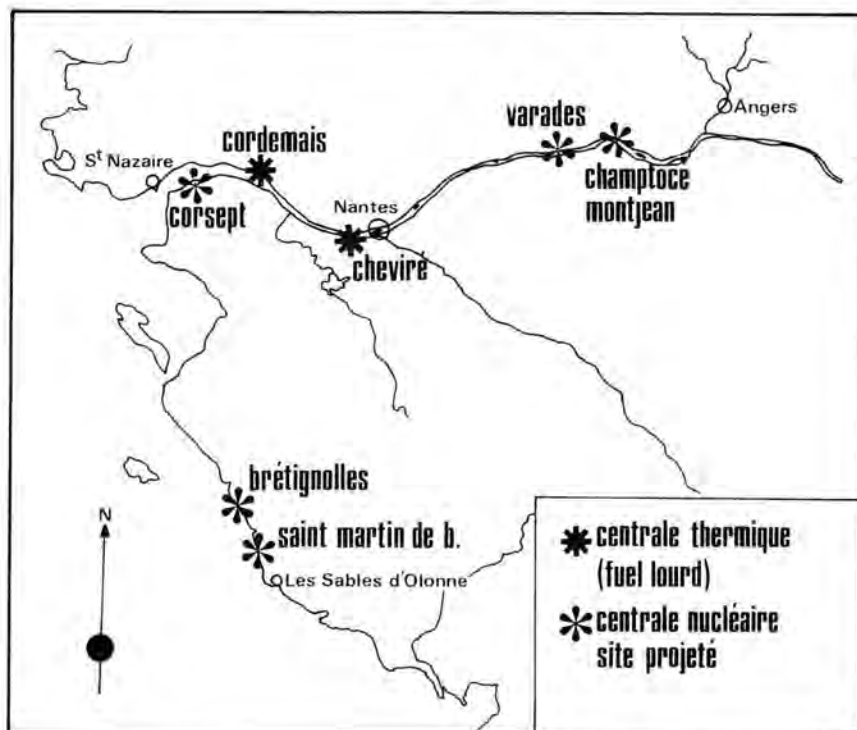
La Section de Loire-Atlantique et les centrales nucléaires

Le Conseil Economique et Social des Pays de Loire, en réunion plénière du 24 janvier 1975, s'est prononcé en faveur de l'implantation de centrales nucléaires, essentiellement du fait de l'intervention déterminante du Professeur KERNEIS, Président de l'Université, qui a pris position en tant que médecin. Le 1^{er} février, ce fut au tour du Conseil Régional d'adopter la même position, après avoir longuement entendu M. CHAUTY, Sénateur-Maire de Saint-Herblain, rapporteur de la commission Energie au Sénat.

S'étant prononcées sur le principe, ces Assemblées vont devoir dans un très proche avenir, déterminer les sites favorables aux implantations nucléaires. Pourtant, depuis plusieurs semaines, nous ne sommes restés inactifs. Nous verrons comment.

La carte des sites proposés aux Assemblées Régionales par E.D.F. dans un document distribué aux élus par le Ministre du Développement et contre-signé par le Ministère de la Qualité de la vie, est celle reportée sur la carte ci-dessous. A la suite de la publication de ce document, diverses associations, déjà mobilisées à d'autres occasions, ont décidé de se regrouper :

- C.A.P.I.V.A.L. (Comité Antipollution d'Ingrandes et de la Vallée de la Loire).
- A.P.R.I. (Association pour la Protection contre les Rayonnements ionisants).
- A.D.E.V. (Association de Défense de l'Environnement de la Vendée).
- A.P.N.P.O. (Association pour la Protection de la Nature du Pays des Olonnes).
- S.E.P.N.B., section de Loire-Atlantique.



Au cours d'un week-end de travail, les 11 et 12 janvier, en présence de représentants du C.R.I.N. d'Erdeven, nous avons décidé de créer un C.R.I.N. (Comité Régional d'Informations Nucléaires) dont le but est la coordination à l'échelle régionale de toutes les actions en cours ou à développer au niveau de chaque site. La S.E.P.N.B., comme pour les comités de défense qu'elle soutient ici et là, apporte sa caution scientifique.

Le rôle de la section départementale S.E.P.N.B. ne se limite pas à la recherche de données scientifiques. Elle participe au C.R.I.N. en animant des réunions et débats publics, en prêtant son local et surtout en adressant aux édiles des documents de synthèse (nous avons envoyé aux 23 conseillers régionaux les plus « intéressés », une synthèse des articles de Philippe LEBRETON dans *La Gueule Ouverte*, n° 4, 5 et 6, et dans *Penn ar Bed*, n° 75). Malgré cela, les conseils régionaux se sont prononcés pour le principe des implantations nucléaires. Nous intervenons désormais au niveau des communes puisqu'en dernier ressort, les conseils municipaux décideront. La situation est actuellement la suivante :

- Les conseils municipaux d'Ingrandes et de Varades ne se sont pas encore prononcés, embarrassés sans doute par l'impact de nos réunions auprès du public venu plus nombreux que pour un ténor politique ou une vedette de la chanson.

- Le conseil municipal de Champtocé, en amont d'Ingrandes, vient d'interdire, par arrêté, toute réunion d'information sur le territoire de la commune, mais le curé met l'église à notre disposition. Affaire à suivre !

- Le Conseil municipal de Saint-Brévin-les-Pins, juste à l'embouchure de la Loire en aval de Corsept, après avoir entendu M. CHAUTY pendant plusieurs heures et les membres locaux de l'A.P.R.I. le lendemain, s'est prononcé contre toute implantation.

La lutte sera longue. Toute la vallée de la Loire, dans sa traversée du Massif Armoricaïn, peut convenir : faible densité de population, vastes prairies...

Sans doute, le problème de la patente est-il primordial au niveau communal. Rappelons que la commune de Saint-Laurent-des-Eaux reçoit 7 millions de Francs/an (le Conseil général du Loir-et-Cher perçoit 4 millions) pour une puissance totale d'environ 1 000 mégaw (deux tranches : 525 et 478 mégaw). Or cette commune possède 1 725 habitants. Dans ces conditions, on pourrait se prendre à imaginer des distributions de nourriture ou des soins gratuits directement offerts par E.D.F.

Enfin, nous signalons que le C.R.I.N. tient à la disposition de toute personne en faisant la demande, un certain nombre de dossiers : fission nucléaire, technologie des réacteurs, impact sur l'environnement, santé des populations, politique de l'énergie...

Didier FLEURY,
Conseiller-Ecologiste.

Adresse du C.R.I.N. Pays de Loire - Coordination nucléaire : Faculté des Sciences, Nantes - B.P. 1044 - Tél. (40) 74.50.70, poste 306.

Appel de scientifiques à propos du programme nucléaire français

400 Scientifiques, appartenant à diverses disciplines dont la Physique corpusculaire et la Physique nucléaire, ont lancé l'appel que nous reproduisons ci-dessous et qui a déjà recueilli quelques 1500 signatures de personnalités du monde scientifique.

Le gouvernement français, après avoir favorisé sans retenue l'utilisation du pétrole comme source d'énergie, envisage devant l'augmentation du prix de ce pétrole d'accroître considérablement la production d'électricité d'origine nucléaire.

On prévoit donc 170 réacteurs d'ici à l'an 2000. Pour commencer, de l'ordre de 80 centrales sont en cours de construction ou en projet sur une vingtaine de sites répartis sur tout le territoire. Ces centrales (1 000 MW) seront du type uranium enrichi-eau-légère, technique mal connue à ces puissances. On prévoit aussi la construction de quelques centrales surrégénératrices, technique mal dominée.

Nous chercheurs, ingénieurs, techniciens, pensons qu'il s'agit d'une décision irréfléchie dont les conséquences risquent d'être graves.

Les risques encourus sont de plusieurs sortes ;

- ceux liés à la sécurité des centrales (fuite possible, les accidents sont peu probables, ils peuvent être effroyables) ;
- ceux liés à la pollution thermique (climat, écologie) ;
- ceux liés au transport, au stockage et au vol éventuel des produits radioactifs (en particulier le problème des déchets est traité avec légèreté).

Il est inquiétant de voir l'E.D.F. éluder toute question, méconnaître toute compétence autre que celle des techniciens officiellement habilités.

Il est inquiétant que ceux qui poussent ces projets, soient en même temps juges et parties.

Il est inquiétant de savoir que, pour un programme ainsi accéléré, l'examen de la sécurité est confié à un organisme public mis en récession, le Commissariat à l'Energie Atomique, qui peut donc difficilement l'assumer.

Il est inquiétant que la sécurité à long terme soit dépendante de la vigilance sans défaut de quelques-uns (une erreur est toujours possible, un sabotage aussi, leurs conséquences ne peuvent être calculées).

Les enquêtes d'utilité publique fragmentent les problèmes, escamotent des points importants (transports, déchets, démantèlement de centrales usagées) indissolublement liés à l'ensemble. Systématiquement on minimise les risques, on cache les conséquences possibles, on rassure. Pourtant les divergences entre les études, les incertitudes des rapports officiels montrent bien que les risques existent. Même quand il y a des solutions, l'absence d'une législation claire, d'un contrôle indépendant, l'intervention des critères de rentabilité financière, permettent toutes les négligences.

D'autre part, en dépit des affirmations officielles, une telle politique n'assurera pas notre indépendance :

- il n'y a pas tellement d'uranium en France ;
- l'usine d'enrichissement qui ne produira qu'à partir de 1982 sera extrêmement vulnérable.

Par ailleurs, quoi qu'on en dise, peu de recherches sérieuses sont entreprises pour trouver de nouvelles sources d'énergie, pour diversifier celles existantes et pour diminuer le gaspillage.

Nous pensons donc que la politique actuellement menée ne tient compte ni des vrais intérêts de la population ni de ceux des générations futures, et qu'elle qualifie de scientifique un choix politique.

Il faut qu'un vrai débat s'instaure et non ce semblant de consultation fait dans la précipitation.

Nous appelons les scientifiques (chercheurs, ingénieurs, médecins, professeurs, techniciens...) à soutenir cet appel et à contribuer, par tous les moyens, à éclairer l'opinion.

Cet appel est signé par des scientifiques de tous grades et de toutes spécialités.

Nous demandons aux personnes souhaitant signer cet appel, de contribuer, si elles le peuvent, aux frais de diffusion de ce texte sous forme d'annonces dans les journaux nationaux et régionaux (jusqu'à une demi-journée de salaire, par exemple). Les signatures et les chèques sont à adresser (dans l'attente de l'ouverture d'un compte et d'une boîte postale) à M. ou M^{me} SENÉ, Laboratoire de physique corpusculaire au Collège de France, Place Marcelin Berthelot, 75231 Paris Cedex 05.

Alors que ce numéro était sous presse, nous avons reçu une « Pétition pour une suspension du programme nucléaire français jusqu'à l'adoption de la loi sur la protection de la nature ». Le texte ci-dessous peut être recopié et adressé à la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature (F.F.S.P.N., 57, rue Cuvier, 75005 Paris).

Les soussignés, ayant pris connaissance du fait que les pouvoirs publics se proposent de construire un grand nombre de centrales nucléaires avant 1985, sans études sérieuses sur le plan écologique, demandent, en accord avec la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature, l'arrêt de toute construction nouvelle :

1. - Tant que ne sera pas votée par le Parlement la loi sur la protection de la nature imposant une étude d'impact sur l'environnement, préalable à tout projet d'aménagement ;
2. - Tant que ne seront pas publiés au J.O. les décrets d'application de cette loi ;
3. - Tant que ne sera pas intervenue la réforme de la procédure d'enquête d'utilité publique promise par M. Valéry GISCARD d'ESTAING, le 10 mai 1974, dans son programme pour l'environnement.

La revue « 2000 » (D.A.T.A.R., 31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07) a publié en février un article de M. Cl. GUILLEMIN, Directeur du Bureau des Recherches Géologiques et Minières, dans lequel il écrit notamment :

« Développer l'énergie d'origine nucléaire c'est, certes, une absolue nécessité mais, de grâce, que l'on cesse de nous prendre pour des attardés en nous expliquant toutes les qualités du nucléaire (et ceux qui nous l'expliquent sont ceux qui, pratiquement, en ont empêché le développement pendant la dernière décennie) sans, en même temps, nous prévenir des dangers de cette course à l'énergie. C'est là un domaine dans lequel il faut montrer la plus grande honnêteté.

« ... En réalité, il faut dire que si l'énergie nucléaire est nécessaire pour passer quelques décennies, ce n'est pas une panacée utilisable sans aucune difficulté. Il paraît ridicule de prôner l'utilisation pendant quelques siècles d'une énergie dont les déchets devront être strictement contrôlés pendant cent fois plus de temps. »